L'ECHO DE MANITOBA

JEUDI, MAI 25, 1899.

Toutes communications concernant la rédaction devront être adressées à

M. H. d'HELLENCOURT, REDACTEUR.

Colere et demence.

Pour inspirer à leurs enfants l'horreur de l'ivrognerie, les Romains, nous apprend l'histoire, les menaient voir des esclaves ivres.

De ce spectacle, les jeunes romains remportaient un dégoût si profond, que plus tard l'évocation seule de ce souvenir suffisait pour les éloigner de ce vice dégradant.

Comme l'ivresse, la colère transforme l'homme en un être inconscient ; comme l'ivresse, elle obscurcit le cerveau, annihile l'intelligence. La brute humaine dans ce désarroi de la pensée, dans cette éclipse de la volonté, apparait alors avec toute l'impudeur de ses vices : maîtresse absolue, elle étale sans vergogne les honteuses passions qui bouillonnent dans le tréfonds obscur de l'individu

Le dégoût qui se dégage d'un tel spectacle est une salutaire leçon, et l'on ne peut que gagner à l'étaler aux yeux des honnêtes gens pour les prémunir contre de telles dégradations.

A ce titre, l'article paru dans le "Manitoba" du 17 mai et signé du pseudonyme de XXX, peut servir d'enseignement à tous les gens sensés : ils y verront jusqu'à quel degré d'abaissement peut conduire la colère.

C'est bien en effet la colère, une colère noire, qui manifestement a inspiré le personnage anonyme dont il faut encore aujourd'hui nous occuper, malgré la profonde répulsion qu'il nous inspire.

S'il ne s'agissait que de notre seule personne, nous dédaignerions de répondre aux menaces calomnieuses où se réfugie sa rage impuissante.

On ne répond que par le mépris aux calomnies d'un personnage anonyme. D'ailleurs, comme homme, comme citoyen, comme patriote, notre passé, Dieu merci, défie la souillure des jets de bave calomnieuse que peuvent éjaculer de pareils personnages.

Il n'en est pas moins nécessaire de retenir cette lâche tentative, car abstraction faite de notre personnalité, et de celle de "tous ceux qui font la ronde dans notre sentier," cette manoeuvre constitue l'aveu de l'impuissance où se trouve le nommé XXX à nous répondre

Il faut être en effet bien dénué d'arguments, bien acculé au mur pour chercher dans la basse calomnie une arme contre ses adversaires ; le fait seul de cette manoeuvre désespérée constitue l'aveu le plus complet d'impuissance.

Aussi bien, le procédé n'est pas pour nous surprendre, car pendant des années nous avons vu se dérouler ce même spectacle. Pendant des années, l'injure et la calomnie ont été les armes favorites, on pourrait dire exclusives dont les les X qui gravitent autour du "Manitoba" se sont servi contre quiconque avait l'audace de se dire libéral.

L'on allait chercher dsns la vie privée des particuliers tout ce qui pouvait fournir un semblant de prétexte à cette campagne de diffamation, et lorsque les prétextes manquaient, l'on s'en prenait aux tendances possibles, l'on avait recours aux insinuations.

Comme le chien retourne à son vomissement, ces gens-là devaient infailliblement retourner à leurs honteux procédés.

La crainte seule a pu les retenir un instant, mais la crainte s'est effacée sous l'amertume du ridicule dont ils se sont vu couverts ; car le ridicule produit sur les sots le même effet que la cape rouge sur le taureau lâché dans l'arène : le ridicule les exaspère, les aveugle, les rend déments.

Or, c'est justement la rage de se voir bafoué et couvert de ridicule, c'est la rage de voir démasquer l'inanité de ses procédés, c'est la rage de voir percer à coups d'épingles l'outre creuse de sa rhéthorique fallacieuse, qui a exaspéré le triste sir aux trois XXX.

Mais cette fois encore, sa colère l'a mal inspiré. Jusqu'à ce jour la coterie indigo affectait de combattre exclusivement le liberalisme religieux, espérant ainsi discréditer par synonymie le libéralisme politique, mais dans le feu de la colère, le masque mal attaché est tombé :

In ira veritas.

En effet, voici ce qu'on proclame : " c'est une pure subtilité de distinguer, dans l'occasion, entre le libéralisme politique et le libéralisme religieux."

Voilà la thèse que prétend soutenir l'auteur trois fois mystérieux, et pour cela il a recours aux artifices mille fois rebattus par ses devanciers.

Il procède par insinuation, il affecte une noble indignation des mots les plus simples, il suspecte les intentions, il fait enfin un procès de tendances dont son imagination seule fait tous les frais.

C'est un ramassis de tous les vieux clichés qui ont servi depuis trente ans à la "bonne" presse dans sa lutte contre les libéraux.

Suivant M. XXX, le libéralisme ne poursuit d'autre but que le renversement de la religion, "l'abolition de notre langue," la "violation de la constitution, "l'asservissement de tout un peu- "ple. Il mène à la déchéance "religieuse, nationale et poli- "tique." ! ! !

Et ce n'est pas seulement, notez-le bien, le libéralisme tel qu'on l'entend à "l'Echo," mais "de Winnipeg à Ottawa, le libéralisme tient le même langage, vise au même but."

Tout cela est profondément ridicule, et fera hausser les épaules à tout homme impartial.

"Qui veut trop prouver ne prouve rien," dit un vieux proverbe.

M. XXX pourrait avec profit méditer cette vérité.

Est-il bien nécessaire de relever de pareilles insanités ? nous ne le croyons pas,—ce serait vraiment y attacher trop d'importance.

Il suffit de les citer pour que le bon sens populaire se charge d'en faire bonne justice.

Mais il est, par contre, une autre catégorie d'allégations mensongères aux quelles nous tenons à opposer le démenti le plus formel : ce sont celles qui ont pour but de représenter "l'Echo," comme hostile à la religion et à l'influence du clergé

Depuis longtemps, nos adversaires ont eu recours à la calomnie pour nous combattre dans l'ombre C'est si facile de s'en aller répétant que notre journal est anti-religieux On dit cela avec une petite moue de dédain ; on prend un air de consternation indignée, et cela suffit. Pas n'est besoin d'apporter de preuves.

Certes, tous ne se laissent pas prendre à ces airs hypocrites, mais chez ceux qui ne sont pas renseignés, la calomnie fait son effet.

C'est monsieur X qui l'a dit, on en demande pas plus long.

Eh bien ! aujourd'hui que l'accusation est publique, nous sommes heureux de pouvoir enfin profiter de l'occasion qui nous est offerte pour flétrir ces lâches manoeuvres.

Nous mettons la collection de "l'Echo" à la disposition de tous les messieurs X et Y, et nous les défions de citer un seul article paru dans nos colonnes éditoriales qui puisse de près ou de loin justifier de telles accusations contre notre journal.

Allons, les vertueux anonymes, l'occasion est propice, la lice est ouverte, et nous vous y attendons de pied ferme.

Nous ne vous craignons pas, car la vérité est toute autre, et vous le savez bien.

Vos belles protestations, vos dythyrambes en l'honneur de l'influence du clergé n'ont d'autre but que de servir vos intérêts personnels.

Vous prétendez au monopole de la religion et du patriotisme, vous vous donnez pour les seuls défenseurs de l'autel et de la patrie, vous refusez de croire au patriotisme, à la sincérité, à la loyauté de vos adversaires, afin de détourner à votre profit exclusif une influence qui est votre dernier espoir. " spes unica," dans la solitude où vous a laissé la désertion de l'opinion populaire.

La religion est pour vous un champ que vous prétendez exploiter.

Mais même, en admettant que vous soyez sincères, votre exagération des sentiments les plus respectables, votre fanatisme extravagant, n'en constituent pas moins un danger pour la Religion elle-même.

Vous lui faites plus de tort avec votre intransigeance mesquine, odieuse, que ses ennemis mêmes ; et c'est pour elle une véritable disgrâce que d'être défendue par de si maladroits amis. En voulez-vous un exemple ? nous citons vos propres parol s : "Sa mission (à l'Echo) est d'é- "manciper le peuple canadien, "de lui donner la liberté civile "

C'est ainsi que vous concluez, après nous avoir accusés "d'inju- "rier et de combattre le clergé, "de saper par leurs bases nos "institutions et nos traditions "nationales."

Ainsi donc, selon vous, réclamer la liberté civile pour le peuple canadien, c'est injurier et combattre le clergé ! c'est saper les institutions nationales !

Eh bien, là, vrai, il est bon que nous sachions au moins une fois ce que vous pensez, cela peut-être fera comprendre à nos concitoyens ce qu'ils peuvent attendre de vous !

Vous avez donc bien peur de la liberté, bonne gens ! peut-être n'avez-vous pas tout-à-fait tort, car le jour où tous seront à même d'apprécier sainement et en parfaite connaissance de cause, les fanatiques intransigeants de votre espèce n'auront plus qu'à disparaître, s'ils ne veulent pas être balayés par le bon sens populaire.

Certes oui, c'est notre mission de revendiquer la liberté civile pour le peuple canadien, et, ne vous en déplaise, nous nous en glorifions.

Non seulement tout le peuple est avec nous sur ce chapitre-là, mais même ceux que vous compromettez avec tant de désinvolture par vos folles protestations sont, nous en sommes persuadés, en faveur de cette liberté civile qui vous indigne.

Nous avons meilleure opinion que vous de notre clergé, nous le croyons trop sincèrement attaché à l'avenir de notre peuple pour le croire hostile à cette émancipation civile qui est la consécration de la maturité d'un peuple.

Nous pouvons différer parfois d'opinion d'avec certains membres du clergé sur la conduite à suivre en politique, mais nous le respectons infiniment plus que vous, car nous le savons parfaitement incapable d'une pareille hostilité contre une chose si rationnelle et si sage.

Allons, votre zèle vous emporte trop loin, bonne gens, vous devenez sensiblement COMPROMETTANT pour vos amis, et nous doutons qu'ils soient très-flattés de se voir attribuer de semblables opinions.

U seul mot, pour finir.

Bien involontairement sans doute, et sans même vous en apercevoir, vous nous adressez un compliment qui nous touche profondément.

Parlant de "l'Echo," vous dites : " à quel propos vient-il nous corner dans les oreilles son libéralisme ? "

" C'est toujours à propos de quelque thèse tenant par un côté quelconque aux principes fondamentaux de l'organisation sociale ou religieuse.....",

Vous ne pouviez faire un éloge plus complet de notre journal ! En effet, messieurs XXX, nous tenons à honneur de ne nous occuper que des principes ; ce n'est que par accident et lorsque nous y sommes forcé que nous descendons à nous occuper des personnes, comme aujourd'hui.

Encore une fois, cet éloge nous est précieux, car un semblable témoignage arraché à la malveillance ennemie par la force de l'évidence, est une consolation pour nous et un encouragement à continuer le bon combat.

Un compliment en vaut un autre, et pour nous acquitter de cette dette, nous souhaitons pouvoir un jour on l'autre adresser au "Manitoba," pareil éloge est tout à la fois un souhait et un conseil salutaire.

Discours de M. Gauvreau

AUX COMMUNES.

(Extrait.)

Passons maintenant à la question des écoles du Manitoba. Je la croyais bien finie, et bien réglée. J'aime à être bien conpris, M. l'Orateur, quand je dis que je la croyais bien finie et bien réglée, je veux parler quant à ce qui regarde l'action future du parlement fédéral. Je la croyais transportée sur le terrain local d'où elle n'aurait jamais dû sortir pour le bien du pays ; mais j'avais compté sans la nécessité qu'il y a pour quelques politiciens, de la ressusciter, de la galvaniser, si je puis m'exprimer ainsi, non pour donner plus de droits qu'ils n'en ont a nos compatriotes, mais pour essayer de garder ce qui leur échappe c'est-à-dire le vote de leurs électeurs qui commencent à croire que nous en avons assez de ces luttes, de ces polémiques qui entravent l'essor de notre pays vers les régions sereines de la paix, de l'entente au sein desquelles on peut travailler tous ensemble à l'agrandiisement et au développement de la richesse de la patrie commune, cette patrie qui vient à peine de briser ses entraves coloniales pour devenir un pays indépendant, vivant à l'ombre du drapeau d'une des plus grandes nations du monde civilisé, l'Angleterre.

J'espère que l'expérience du passé va servir de leçon à mes honorables amis de l'opposition. Ils ont voulu jouer double jeu dans cette question des écoles séparées du Manitoba, devant les électeurs de la province de Québec. J'appellerai l'attention de mes honorables amis de l'opposition sur l'extrait suivant puisé dans le journal "La Vérité", de 1896, lors des élections générales. Cet article est intitulé : " En partie double." Je me permettrai de lire cette citation de "La Vérité," journal plutôt conservateur que libéral.

" Beaucoup de catholiques se diront : puisque sir Charles Tupper lui-même declare que M. Laurier ira plus loin que lui dans le sens de la justice, votons pour Laurier.

" Que voulez-vous faire avec un parti politique qui a des idées aussi étroites, aussi mesquines ? Ce parti conservateur d'aujourd'hui ne paraît ambitionner qu'une chose : la conservation du pouvoir à n'importe quel prix, et ne semble redouter qu'une chose : l'arrivée du parti adverse au capitol. Toutes les autres questions sont pour lui secondaires."

Ailleurs, le même journal ajoutait :

" Dans les autres provinces, les chefs conservateurs combattent M. Lanrier en le présentant comme trop favorable aux prétentions de la minorité manitobaine, comme hostile au bill Dickey, parce que ce projet de loi ne va pas assez loin dans le sens des catholiques.

" Mais nous avertissions le parti conservateur que cette manière de faire la lutte en "partie double" est peu honorable ; et bien qu'elle puisse paraître habile, elle fera plutôt du bien que du mal à M. Laurier."

La leçon est venue sous la forme d'une défaite écrasante. Espérons qu'elle portera des fruits pour l'avenir. A tout événement, j'espère que les discussions soulevées par l'opposition à propos de ce sujet sont les derniers échos affaiblis d'une lutte qui s'éteint. S'il existe quelque part des griefs, laissons parler les voix autorisées du pays, et nous verrons ce que nous aurons à faire pour le bien public, ou bien qu'on nous offre un règlement plus satisfaisant que celui qui a été accepté et nous verrons encore. Comme ce règlement ne parait pas donner satisfaction à l'honorable député de Champlain (M. Marcotte), qui semble s'être donné la spécialité de traiter la question des écoles séparées du Manitoba, il pourra peut être proposer un vote de non confiance, secondé en cela par son collègue et voisin, l'honorable député de York ouest (M. Clark Wallace), et nous verrons alors de quel côté seront les surprises.

Les fetes de Jeanne d'Arc.

De bruyantes acclamations, telles que l'on n'en avait entendu dans la cathédrale d'Orléans depuis l'épiscopat de Mgr. Dupanloup, ont retenti hier sous les voûtes de l'édifice sacré lorsque Mgr. Ireland a terminé la péroraison de son brillant panégyrique de Jeanne d'Arc, panégyrique qui a duré deux heures. Voici sa péroraison :

" Monseigneur, en invitant un évêque américain à rendre hommage à Jeanne d'Arc, vous proclamez son nom au-delà de l'Atlantique, vous l'offrez à la vénération de millions de personnes, vous la placez sur un piédestal